



INFORMATIONS



de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

21, rue de Louvain, Bruxelles.

Bulletin édité par le SERVICE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION

Tél. 13.18.70 — extensions 3013 et 3057.

74697

N° 50

Le 26 janvier 1956

REPRODUCTION SOUHAITEE.

L.F.G.	447
H.D.	4
A.M.	
P.P.	ny
G.N.	9
G.D.	
A.L.	
PV6	

Trains de Carnaval.

À la mi-février se dérouleront dans plusieurs villes, réputées pour leurs fêtes de carnaval, ces brillantes manifestations folkloriques qui appellent chaque année des foules joyeuses, toujours plus denses.

À cette occasion, la SNCB mettra en marche des trains spéciaux, notamment vers Alost, Binche, Aix-la-Chapelle et Cologne.

Ces trains circuleront le dimanche 12 février en direction d'Alost, et le mardi 14 février vers Binche. Les voyageurs intéressés sont priés de consulter, dans les gares, les affiches mentionnant les directions, horaires et les prix fortement réduits des billets.

Et voici tous les détails concernant le train spécial vers le carnaval d'Aix-la-Chapelle et Cologne, les 12 et 13 février prochain.

Départ le dimanche 12.2.56 de Bruxelles-Midi par train E 800 à 7 h.11, Bruxelles-Nord 7.20; arrivée Liège-Gins 8.21. Train spécial au départ de Liège-Gins 8.25; arrivée Aix-la-Chapelle 9.50. Transfert en autocar, cortège carnavalesque des enfants, déjeuner, visite guidée de la ville, séance au Kursal, bal de gala, collation, retour en autocar à l'hôtel, logement.

Le lundi 13.2.56 : petit déjeuner, transfert à la gare en autocar, départ pour Cologne en train spécial, déjeuner à Cologne, cortège carnavalesque (places réservées). Départ de Cologne à 17.20 par train spécial; arrivée Liège-Gins à 20.19. Continuation vers Bruxelles par train électrique à 20.43; arrivée Bruxelles-Nord 21.44, Bruxelles-Midi 21.54.

Correspondances de et vers les principaux centres du pays.

Prix du forfait "tout compris", au départ de Bruxelles-Nord ou Midi : 498 FRS; Charleroi-Sud : 542 FRS; Namur : 462 FRS; Liège-Gins 412 FRS; Mons : 546 FRS; Herbesthal : 370 FRS.

Possibilité pour les participants non en possession d'un passeport valable, de se faire inscrire sur un passeport collectif.

Clôture des inscriptions :

- a) pour les voyageurs non en possession d'un passeport valable : le 4 février 1956 à 10 heures.
- b) pour les autres voyageurs : le 7 février 1956 à 10 heures.

Le nombre de places étant limité, il est conseillé de s'inscrire dès à présent.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser aux bureaux de tourisme de la SNCB, aux gares ou de consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

Des fleurs dans les gares.

Chaque année, dans de nombreuses gares, grandes et petites, les gens du rail rivalisent d'émulation et de goût pour faire jaillir parmi le béton et le fer, le long des rails et des quais, autour des clôtures et des poteaux, une profusion de verdure et de fleurs, afin de donner ainsi à leur gare un aspect accueillant et riant.

La SNCB encourage ces efforts - d'autant plus méritoires qu'ils sont bénévolement accomplis par les cheminots mêmes - en instaurant un concours annuel des gares fleuries qui, en 1955, a mis en compétition près de 400 gares participantes.

Au palmarès de l'année écoulée, les gares de Jambes-Nord et de Merelbeke ont obtenu le Grand Prix avec félicitations du jury. Un prix d'Excellence, aussi avec félicitations du jury, a été décerné aux gares de Haversin et de Lustin.

Mentionnons encore, par ordre alphabétique, les gares d'Anvers-Sud, Braibant, Clavier, Engis, Esneux, Gistel, Godinne, Lebbeke, Marche-les-Dames, Opwijk, Schaarbeek et Trooz, qui ont obtenu le diplôme de prix d'Excellence, tandis qu'une vingtaine de gares se sont vu décerner un diplôme de prix d'honneur.

De très nombreux premiers, deuxièmes et troisièmes prix ont été attribués à d'autres gares qui s'efforceront, à l'approche du printemps et de la saison d'été, de faire encore mieux que l'année passée.